

Ville d' **ANTONY**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2014

Le 11 décembre 2014, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme AGUILAR, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS.

ETAIENT REPRESENTES : M. FOUQUET, M. GOULETTE, M. DURIEZ

Mme PHAM-PINGAL est désignée comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ALESIA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (10/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS PAUL ROZE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA FARIBOLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (10/09/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SYSTEME DE RECEPTION SATELLITE POUR CONTENU CINEMA NUMERIQUE AVEC LA SOCIETE DSAT CINEMA POUR LE CINEMA LE SELECT MOYENNANT 80 EUROS TTC PAR LANCEMENT. (12/09/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LE CENTRE DE CREATIONS POUR L'ENFANCE POUR LA LOCATION D'UNE EXPOSITION DU 7 AU 19 OCTOBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 600 EUROS. (12/09/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC GIANSTEPS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 2 500 EUROS TTC. (08/09/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT DES MEDIATHEQUES A LA BASE DE DONNEES EURO PRESSE AVEC LA SOCIETE CEDROM SNI POUR UN MONTANT ANNUEL DE 9 831.78 EUROS TTC. (18/09/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE RUE DU MONT BLANC - LOT 5 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - FACADE RIDEAU AVEC LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 157 EUROS HT. (19/09/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC QUATUOR ALFAMA ASBL POUR L'ORGANISATION DU SPECTACLE DE NOEL 2014 DES ECOLES ELEMENTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 28 820.EUROS. (16/09/2014)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES DE L'ATELIER BOXE DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE EN RAISON DU TRANSFERT DE PRESTATIONS SUR LA REGIE D'AVANCES ACTIVAC. (19/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION APRAHM-FAM ALTERNAT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (22/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU CENTRE SPORTIF LIONEL TERRAY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION APRAHM-FAM ALTERNAT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (22/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CREARTAMIS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (22/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DE LA SALLE FRANCOIS MOLE AU PROFIT DU CLUB PHILO D'ANTONY JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (25/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 1 PLACE FIRMIN GEMIER A ANTONY AU PROFIT DE L'AMICALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS SUD JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (25/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CHŒUR CRESCENDO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (25/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AINSI QUE D'UNE SALLE DE DANSE DU CENTRE SPORTIF LIONEL TERRAY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AVEL HA LANV POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (24/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 17 PLACE DE LA RESIDENCE A ANTONY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DANSE ROCK ASSOCIATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (24/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COMPAGNIE LAPALM POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (24/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION A.F.A.P.S. AMICALE FRANCO ASIATIQUE PARIS SUD POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (25/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR ETHNO PSYCHOLOGUE POUR UN APPUI TECHNIQUE AUX PARTENAIRES POUR DES INTERVENTIONS A MENER AUTOUR DE L'HYGIENE CORPORELLE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR UN MONTANT DE 280 EUROS TTC. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC M. CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR ETHNO PSYCHOLOGUE POUR UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DANS LE CADRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 1 800 EUROS TTC. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION GYGO POUR L'ORGANISATION DE DEUX SORTIES CULTURELLES DANS LE CADRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 2 830 EUROS TTC. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION GYGO POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ART-THERAPIE EN COMPLEMENT DU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 2 800 EUROS TTC. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LIGNE DE MIRE POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE DANSE EN DIRECTION DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 9 100 EUROS TTC. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DU CERCLE CULTUREL ARTISTIQUE ANTONIEN (C.C.A.A) JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UT-92 JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (26/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY METRO 92. (30/09/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR LA VILLE D'ANTONY DE LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE PASQUIER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 AFIN D'AJOUTER UN CRENEAU DE MISE A DISPOSITION. (29/09/2014)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA SOCIETE C.C.I. EUROLAM POUR UN MONTANT DE 61 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (01/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DE L'AMICALE PHILATELIQUE DE LA RIVE DROITE (APRD) JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2014. (30/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAUY COMITE SUD 92 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (30/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE ANDRE MALRAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE SENIOR D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (01/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 1 PLACE FIRMIN GEMIER A ANTONY AU PROFIT DE L'O.T.S.I (OFFICE DU TOURISME – SYNDICAT D'INITIATIVE) JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2014. (30/09/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE HENRI LASSON AU PROFIT DE LA COMPAGNIE LE FEU FOLLET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (01/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES RABATS S'AMUSENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (01/10/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE D'AMENAGEMENT DU SQUARE DE L'ATLANTIQUE – LOT N°1 – INSTALLATIONS COMMUNES DE CHANTIER – TRAVAUX PREPARATOIRES – TERRASSEMENTS-GABIONS – RESEAUX – MACONNERIES/SOLS – METALLERIE – PLANTATIONS ET GARANTIE DE REPRISE PASSE AVEC LE GROUPEMENT COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE / SN FALLEAU DONT L'ENTREPRISE COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE EST MANDATAIRE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 32 365.96 EUROS HT. (02/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 254 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DU CLUB DE GO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (03/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY AVEC LE COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE D'ESCRIME POUR UN MONTANT DE 51 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (03/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE BLANGUERNON AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY POUR UN LOYER MENSUEL DE 520 EUROS ET 60 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (06/10/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE DU PROGICIEL JARDICAD DE GESTION DES ESPACES VERTS AVEC LA SOCIETE MEDIA SOFTS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 474 EUROS TTC. (03/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION INITIATIVES POUR UNE FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR AU SEIN DU DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT SUIVI JEUNES POUR UN MONTANT DE 12 124 EUROS TTC. (07/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME GENEVIEVE MAROT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE COLLEGIENS «DESSIN ET LOISIRS CREATIFS – REALISER UN CARNET DE VOYAGE» DU 27 AU 31 OCTOBRE 2014 AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (08/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ENTREPRISE FORMA REGIE POUR DEFINIR LES MODALITES ET CONDITIONS D'UNE COOPERATION DANS LE CADRE D'UNE FORMATION INTITULEE « INITIATION URGENCE CARDIAQUE » EN DIRECTION DES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE DE CM2 POUR UN MONTANT DE 7.90 EUROS PAR ELEVE DANS LA LIMITE DE 750 ELEVES. (08/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN TERRAIN COMMUNAL CADASTRE SECTION AZ N°138 DESTINE A L'ACCUEIL DE MALADES DU CENTRE HOSPITALIER ERASME SUIVIS ET SOUS LA RESPONSABILITE DES PROFESSIONNELS DU 21EME SECTEUR DE PSYCHIATRIE GENERALE DES HAUTS DE SEINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (09/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION A TITRE GRATUIT DES PISCINES D'ANTONY CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 DANS LE CADRE DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS. (09/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU SECOURS POPULAIRE SECTION D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (13/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (14/10/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT DES MEDIATHEQUES A LA BASE DE DONNEES LEKIOSK.COM AVEC LA SOCIETE LEKIOSQUE.FR POUR UN MONTANT ANNUEL DE 9 793.34 EUROS TTC. (14/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES HAUTS DE SEINE POUR UN MONTANT DE 17 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION D'UN COULOIR DU STADE ET DE 20 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION DE LA HALLE DE SAUT. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC LE PRESTATAIRE INDEPENDANT ISABELLE THUREAU POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 4 326 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC LA COMPAGNIE D'OPHEE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 16 800 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC L'ASSOCIATION SCENES ET TOILES POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 70 980 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL DU CHATEAU SARRAN AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 10 836 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC L'ASSOCIATION KOKORO POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 8 190 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LES ATELIERS DU CHATEAU SARRAN AVEC LE PRESTATAIRE INDEPENDANT JEAN-CLAUDE EYMERY POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 2 352 EUROS. (15/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES ET D'UN BUREAU SITUES AU 193 RUE DES RABATS ET D'UN GYMNASSE SITUE AU 173 RUE DES RABATS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION GENERALE BAFI DU SAMEDI 18 AU SAMEDI 25 OCTOBRE 2014 INCLUS. (16/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DU RESTAURANT INTER-ENTREPRISES DU CENTRE D'AFFAIRES D'ANTONY ET LA SOCIETE DE RESTAURATION SCORE SAS POUR LA RESTAURATION DU PERSONNEL COMMUNAL MOYENNANT UNE PARTICIPATION DE LA VILLE DE 3.38 EUROS TTC PAR REPAS. (17/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE COMMUNALE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE SAINT-EX POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (20/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 17 AVENUE DE LA RESIDENCE A ANTONY AU PROFIT DE LA FEDERATION DU CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES (FCPE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (21/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES INTER ECOLES DE CROSS POUR UN MONTANT DE 536 EUROS. (23/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ABONNEMENT AVEC LA SOCIETE LEARNORAMA POUR DES COURS EN LIGNE DANS LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D'ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 5 902.80 EUROS TTC. (23/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2014. (23/10/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE VIGIER LOT N°4- MENUISERIES INTERIEURES AFIN DE PROLONGER LE DELAI CONTRACTUEL SANS INCIDENCE FINANCIERE. (27/10/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU GYMNASSE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY- PROCEDURE ADAPTEE- POUR UN MONTANT DE 421 719.10 EUROS HT A LA SOCIETE SOTRAVIA (31/10/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LOOP PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 5 DECEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 11 605 EUROS TTC. (23/10/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DE L'INAUGURATION DE L'ESPACE VASARELY POUR UN MONTANT DE 404 EUROS TTC. (03/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME VANESSA LALO PSYCHOLOGUE DU NUMERIQUE POUR L'ANIMATION D'UNE SOIREE DEBAT AU 11 – ESPACE JEUNES LE 21 NOVEMBRE 2014 SUR LA DECOUVERTE ET LA PRATIQUE DES JEUX VIDEOS POUR UN MONTANT DE 300 EUROS TTC. (04/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE THEATRE FIRMIN GEMIER / LA PISCINE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT POUR LA SAISON MUSICALE 2014/2015 CONCERNANT LES CONCERTS CLASSIQUES. (03/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A TITRE ONEREUX CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 POUR UN MONTANT DE 6 060 EUROS TTC. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF CINE-GOUTER. (20/10/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA SOCIETE OYA POUR L'ANIMATION D'UN ESPACE DE JEUX DE SOCIETE DANS L'ESPACE ENFANTS ET DANS L'ESPACE ADO-ADULTES A LA LUDOTHEQUE EN DATE DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 700 EUROS TTC. (05/11/2014)

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION CARIBOO LOISIRS POUR L'ANIMATION D'UN ESPACE DE JEUX GEANTS DU MONDE DANS L'ESPACE ADO-ADULTES A LA LUDOTHEQUE EN DATE DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA SOCIETE KAPLA POUR L'ANIMATION D'UN ESPACE DE JEU DE KAPLA DANS L'ESPACE ENFANTS A LA LUDOTHEQUE EN DATE DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 1 140 EUROS TTC. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC IBSA FORMATION DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION DE FORMATION AVEC LE PERSONNEL DU CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE AVENANT N°9 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE SAVPRO – LOT 1 – SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE CONCERNANT LE MARCHE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY AFIN DE COMPLETER LE BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES SANS INCIDENCE SUR LE MONTANT MAXIMUM DU MARCHE. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°6 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE SAVPRO – LOT 2 – EXTINCTEURS ET ROBINETS INCENDIE ARMES CONCERNANT LE MARCHE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR PRENDRE EN COMPTE UNE MOINS VALUE DE 230.40 EUROS HT. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DYNAMIC GUILLEBAUD POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (05/11/2014)
- ADOPTION DU CONTRAT DE MAINTENANCE DU SYSTEME ANTIVOL DE LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD AVEC LA SOCIETE 3M FRANCE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 404 EUROS TTC. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN BUREAU ET D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE ANNEXE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE SAINT-EX POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (05/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME LE FUR DIETETICIENNE POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 525 EUROS TTC. (10/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CROIX ROUGE FRANCAISE – UNITE LOCALE D'ANTONY POUR DEFINIR LES MODALITES ET CONDITIONS D'UNE COOPERATION DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA SCIENCE LES 11 ET 12 OCTOBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS. (10/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 8 651 EUROS TTC. (06/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE POUR LA GESTION DE L'AFFICHAGE DYNAMIQUE PRESENT DANS LES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ATTENTE DU CINEMA LE SELECT AVEC LA SOCIETE TACC KINOTON FRANCE POUR UN MONTANT DE 25 EUROS HT PAR MOIS. (07/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ENSEMBLE AMARILLIS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 7 DECEMBRE 2014 POUR UN MONTANT DE 6 500 EUROS TTC. (10/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE ET DE SERVICES D'AIDE A LA REDACTION DES PIECES TECHNIQUES DES MARCHES PUBLICS AVEC LA SOCIETE ORDIGES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 131.66 EUROS TTC. (12/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX DU 11 – ESPACE JEUNES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PEEP POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM DE L'ORIENTATION LA ROSE DES TALENTS LE SAMEDI 6 DECEMBRE 2014 DE 9H30 A 13H00. (13/11/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AUX ABORDS DU COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE – LOT 1 – VOIRIE ET RESEAUX DIVERS AVEC LE GROUPEMENT COLAS IDFN / MENIERAL SERVICE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 48 099.36 EUROS TTC. (13/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX DE 209 M² SIS 6 AVENUE LEON HARMEL A LA SOCIETE ATOUTS CŒUR MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 1 353.33 EUROS ET 338.33 EUROS HT DE CHARGES MENSUELLES. (20/11/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX TRAVAUX ET DEPANNAGES DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE - PROCEDURE ADAPTEE - A LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 50 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 500 000 EUROS HT. (20/11/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF LA FONTAINE – LOT 2 – SECOND ŒUVRE PASSE AVEC LE GROUPEMENT CONJOINT SPIE PARTESIA MANDATAIRE / SEDIB / FRANCE SOLS / TROUVE LECLAIRE AFIN D'APPLIQUER LA REVISION DES PRIX TRIMESTRIELLEMENT. (21/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE POUR L'UTILISATION GRATUITE DE LA PISCINE LIONEL TERRAY ET LA PISCINE DES IRIS AU PROFIT DU SERVICE PREVENTION ET COHESION SOCIALE. (21/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE GRAND FINAL PRESTATION POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE DE NOEL ORIGINAL ET DE DIVERTISSEMENT EN PLUSIEURS ACTES POUR UN MONTANT DE 36 000 EUROS TTC. (20/11/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE BLANGUERNON AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY SIGNEE LE 7 OCTOBRE 2014 AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (24/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE 140.50 M² SIS 6 AVENUE LEON HARMEL - LOTS 1^E – 1 ET 1^E-3 AVEC LA SOCIETE A.L.CO.RE.P SARL MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 870 EUROS ET 234.16 EUROS HT DE CHARGES MENSUELLES. (24/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX DE 112 M² SIS 6 AVENUE LEON HARMEL A LA SOCIETE ATOUTS SECURITE MOYENNANT UNE REDEVANCE MENSUELLE DE 746.66 EUROS ET 186.66 EUROS HT DE CHARGES MENSUELLES. (25/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION A.S.R.A (ASSOCIATION SPORTIVE RYTHMIQUE D'ANTONY) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (26/11/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE POLYVALENTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORT LOISIRS ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015. (26/11/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT AVEC LA SOCIETE MYCOW POUR DES COURS EN LIGNE DANS LES MEDIATHEQUES MUNICIPALES D'ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 480 EUROS TTC. (26/11/2014)

ORDRE DU JOUR

oOo

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA GESTION DE LA DETTE

I - FINANCES –

- DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 : BUDGET VILLE- EXERCICE 2014-
VOTE PAR 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION
- OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2015 : REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET MOUVEMENTS PROVISOIRES DE DETTE-
VOTE PAR 41 voix POUR 08 ABSTENTIONS
- AUTORISATION POUR LE VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS ET ADOPTION DE CONVENTIONS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE CES SUBVENTIONS A PASSER AVEC CERTAINES DES ASSOCIATIONS CONCERNEES-
VOTE PAR 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART (M. SERIN)
- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX POUR DES ACTIVITES NON SOUMISES AU TAUX D'EFFORT A COMPTER DE 2015-

- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A ANTONY HABITAT POUR L'ACQUISITION DES TOURS JUPITER ET PLUTON SITUÉES SUR LE PARVIS DU BREUIL ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 900 000 EUROS POUR LE FINANCEMENT DE CETTE ACQUISITION-
VOTE PAR 49 voix POUR
- TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE LE BLE EN HERBE AU 77 RUE PROSPER LEGOUTE - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE-
VOTE PAR 49 voix POUR

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- NOYER DORE : ADOPTION DE L'AVENANT N°8 DE CLOTURE A LA CONVENTION DE RENOVATION URBAINE-
VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE

VI – AFFAIRES DIVERSES –

- AMENAGEMENT DES TERRAINS BAS GRAVIERS-CROCHETEURS (PARC DES ALISIERS) :
 - ♦Adoption de l'avenant n°3 pour le lot 1 « Terrassement- VRD- Maçonnerie » passé avec le groupement d'entreprises RAZEL BEC/ BARBOT
 - ♦Adoption de l'avenant n°2 pour le lot 2 « Espaces verts et Travaux Forestiers » passé avec le groupement d'entreprises NATURE & PAYSAGES / JEAN FREON ELAGAGE
- VOTE PAR 49 voix POUR
- CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE :
 - ♦Adoption de l'avenant n°1 pour le lot 1 « Gros Œuvre » passé avec la société BATEG
 - ♦Adoption de l'avenant n°1 pour le lot 3 « Equipements Sportifs » passé avec la société SPORT FRANCE
 - ♦Adoption de l'avenant n°1 pour le lot 4 « Murs d'Escalade » passé avec la société ENTRE-PRISES
 - ♦Adoption de l'avenant n°1 pour le lot 5 « Chauffage-Ventilation-Plomberie » passé avec la société CHAUFFAGE ENTRETIEN
 - ♦Adoption de l'avenant n°1 pour le lot 6 « Electricité » passé avec la société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE-
- VOTE PAR 49 voix POUR

- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE PARCELLE DE 16 M² SITUEE 1 TER, VILLA YVONNE NECESSAIRE A L'ALIGNEMENT DE LA RUE-

VOTE PAR 49 voix POUR

- ACQUISITION PAR LA VILLE A L'ETAT DE DEUX PARCELLES CADASTREES BF N°235 DE 530 M² ET BL N°2 DE 504 M² NECESSAIRES A L'ALIGNEMENT DE LA RUE MIRABEAU ET DE LA RUE DES HAUTES-BERGES-

VOTE PAR 49 voix POUR

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECRET PORTANT ABSORPTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS FONCIERS 78, 92 ET 95 PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE-

VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE

III – TRAVAUX - CONTRATS –

- ADOPTION DE LA NOUVELLE POLICE D'ABONNEMENT A CONCLURE AVEC LA SOCIETE ENORIS RELATIVE AU CHAUFFAGE URBAIN DE SIX SOUS-STATIONS DE LA VILLE-

VOTE PAR 49 voix POUR

- VENTE D'UN VEHICULE MUNICIPAL SUR LE SITE DE VENTE AUX ENCHERES AGORASTORE-

VOTE PAR 41 voix POUR 08 CONTRE

IV - PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET FIXATION DE TAUX DE REMUNERATION-

VOTE PAR 49 voix POUR

- CREATION D'UN COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL COMMUN A LA VILLE D'ANTONY ET AU CCAS, FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AUDIT COMITE, MAINTIEN DU PARITARISME ET RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE-

VOTE PAR 49 voix POUR

V - EDUCATION –

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT- MODIFICATIF-

VOTE PAR 42 voix POUR 07 NE PREND PAS PART

- ABANDON DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE MUNICIPALE D'ANTONY-

VOTE PAR 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ETAT RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE LA VERBALISATION ELECTRONIQUE-

VOTE PAR 48 voix POUR 01 ABSTENTION

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE ASSOCIATIVE PIROUETTE-

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES (A.C.S.E.) POUR LE FINANCEMENT D' ACTIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE-

VOTE PAR 48 voix POUR 01 ABSTENTION

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2014 (2EME JURY)-

VOTE PAR 49 voix POUR

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF « CAP SUR LE MONDE » POUR L'ANNEE 2014 (2EME JURY)-

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE « CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS » PARIS, HAUTS DE SEINE, VAL DE MARNE-

VOTE PAR 49 voix POUR

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES-

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DES VILLES POUR LE VOTE ELECTRONIQUE (AVVE)-

VOTE PAR 41 voix POUR 08 CONTRE

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE- ANNEE 2013-

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP)- ANNEE 2013-

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE DE MASSY-ANTONY-HAUTS DE BIEVRE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS (SIMACUR)- ANNEE 2013-

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)- ANNEE 2013-

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF)- ANNEE 2013-

- VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA SORTIE DU RESEAU DE REUSSITE SCOLAIRE DU COLLEGE ANNE FRANK -

VOTE PAR 45 voix POUR 04 ABSTENTIONS

**Fin de la séance à 00h30
Antony, le 12 décembre 2014**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**